

ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE TELECOMMUNICATION -TLEMSEN

AT/DOT13/SDT/DRA/CRU/N° 267 /2024

TLEMSEN : le 17/12/2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS
TLEMSEN

A

Monsieur LE GERANT DE L'ETP DRAOUI ABDELLAH

OBJET : Mise en demeure N°01.

Suite à votre absence injustifiée et non autorisée de notre part concernant les Travaux de CABLE FO DEMINE GHAZAOUET MSAN/DEMN-3 qui vous a été confié conformément à l'ODS N°190 du 28/04/2024, vous êtes mis en demeure de redémarrer les travaux instantanément, faute de quoi le présent ODS sera annulé et le contrat vous liant avec ALGERIE TELECOM sera résilié à tort exclusif de votre part.

LE DIRECTEUR



ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des
Télécommunications
Signé: Mr. B. ZAID
- 1 -